

Recensement en bref

La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires

Recensement de la population, 2016

Date de diffusion : le 29 novembre 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires

Faits saillants

- Les hommes détenant un certificat d'apprenti dans un métier spécialisé touchaient des gains élevés. Leurs gains médians s'étant établis à 72 955 \$ en 2015, ils gagnaient 7 % de plus que les hommes titulaires d'un diplôme d'études collégiales, 31 % de plus que les hommes ayant un diplôme d'études secondaires, et 11 % de moins que les bacheliers.
- Les femmes diplômées au niveau du baccalauréat gagnaient considérablement plus que les femmes détenant un diplôme d'études collégiales ou secondaires ou un certificat d'apprenti. En 2015, les gains médians des bachelières se situaient à 68 342 \$, ce qui représentait des gains supérieurs d'environ 40 % à ceux des femmes détenant un diplôme d'études collégiales, d'environ 60 % à ceux des femmes ayant un diplôme d'études secondaires, et d'environ 80 % à ceux des femmes titulaires d'un certificat d'apprenti.
- De 2005 à 2015, les gains des hommes détenant un certificat d'apprenti ont crû plus rapidement que ceux des hommes ayant d'autres niveaux de scolarité. De leur côté, les femmes diplômées au niveau du baccalauréat ont vu leurs gains croître plus rapidement que les femmes ayant d'autres niveaux de scolarité.
- Parmi l'ensemble des provinces, les hommes et les femmes qui vivaient en Alberta touchaient les gains les plus élevés à tous les niveaux de scolarité.
- Les femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires au Nunavut gagnaient davantage que les femmes ayant un diplôme au niveau du baccalauréat dans l'ensemble des provinces, ainsi qu'au Yukon.

Introduction

Les Canadiens et les Canadiennes entreprennent des études postsecondaires pour de nombreuses raisons, y compris pour améliorer leur qualité de vie ou poursuivre leur passion. Bon nombre d'entre eux le font aussi parce qu'ils veulent veiller à leur sécurité financière après leurs études. Le présent rapport vise à étudier l'incidence des titres d'études postsecondaires sur les gains des hommes et des femmes en âge de travailler sur le marché du travail. Le niveau de scolarité, le domaine d'études et l'emplacement du travail choisis sont tous des facteurs qui ont une incidence sur les gains des Canadiens et des Canadiennes. Des tendances à plus grande échelle sur la scène économique canadienne influent aussi sur la rémunération des travailleurs possédant différents titres scolaires pour leur travail. Le présent article du recensement porte sur les gains des Canadiens et des Canadiennes âgés de 25 à 64 ans^{1,2} ayant différents niveaux de scolarité et vivant dans différentes régions du pays dans le but de mettre en lumière les résultats du système d'éducation canadien et de renseigner la population canadienne sur les options qui s'offrent à elle en matière d'éducation.

1. L'univers de la présente étude comprend à la fois les personnes nées au Canada et les immigrants âgés de 25 à 64 ans qui ont obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade au Canada. Parmi les personnes dont le plus haut certificat, diplôme ou grade est un diplôme d'études secondaires, le groupe des immigrants est formé des personnes qui ont immigré au Canada alors qu'elles étaient âgées d'au plus 15 ans. Veuillez vous reporter à la section « Sources des données, méthodes et définitions » du présent article pour de plus amples renseignements.

2. Le présent rapport inclut uniquement les gains médians des employés salariés qui ont travaillé à temps plein pendant toute l'année (c.-à-d. au moins 30 heures de travail par semaine, 49 semaines pendant l'année) en 2015 afin de faciliter les comparaisons entre les différents groupes à l'étude, et exclut par conséquent les personnes qui étaient des travailleurs autonomes au cours de cette période. Veuillez vous reporter à la section « Sources des données, méthodes et définitions » pour de plus amples renseignements.

Les hommes détenant un certificat d'apprenti touchaient des gains élevés

Au cours des dernières années, en réponse à une demande accrue de travailleurs dans les métiers spécialisés dans certaines industries et dans certaines régions, le gouvernement fédéral a adopté des mesures visant à accroître le taux de participation à la formation d'apprenti³. Les jeunes hommes ont tiré profit des possibilités d'emploi et des mesures incitatives en intégrant ce secteur. Le pourcentage de jeunes hommes ayant pour niveau de scolarité le plus élevé un certificat d'apprenti dans les métiers spécialisés a ainsi crû considérablement, passant de 4,9 % en 2006 à 7,8 % en 2016. Le pourcentage de jeunes femmes ayant un certificat d'apprenti est demeuré faible au cours de cette période.

En 2015, les hommes détenant un certificat d'apprenti touchaient des gains particulièrement élevés (graphique 1a). Cela s'explique par la forte demande d'apprentis sur le marché du travail dans l'ensemble. Leurs gains médians s'étant établis à 72 955 \$, ils gagnaient 7 %⁴ de plus que les hommes titulaires d'un diplôme d'études collégiales, 31 % de plus que les hommes dont le plus haut niveau de scolarité était un diplôme d'études secondaires, et 11 %⁴ de moins que les hommes détenant un diplôme au niveau du baccalauréat.

En dollars constants, les gains des hommes ayant un certificat d'apprenti observés en 2015 étaient supérieurs de 14 % à ceux observés en 2005. Ce taux de croissance des gains est supérieur à celui qui a été observé chez l'ensemble des hommes qui détenaient d'autres titres scolaires⁵. Par exemple, les gains des hommes détenant un diplôme au niveau du baccalauréat ont crû de 6 % et les gains de ceux détenant un diplôme d'études collégiales ont crû de 8 %.

Les hommes détenant un certificat d'apprenti avaient le plus souvent suivi une formation d'électricien, et touchaient des gains médians de 84 016 \$ en 2015. Les hommes ayant un titre d'apprenti qui touchaient les gains médians les plus élevés, soit 130 182 \$, travaillaient en « techniques de l'instrumentation⁶ ». Les techniciens en instrumentation installent et entretiennent des instruments de mesure et de contrôle qui sont utilisés dans les activités de fabrication, pétrochimiques et autres activités industrielles ou commerciales.

Parmi les hommes titulaires d'un certificat d'apprenti en Alberta, les monteurs de lignes⁷ touchaient les gains médians les plus élevés en 2015 (148 156 \$), suivis des techniciens en génie énergétique⁸ (147 085 \$). Ces deux métiers s'articulent autour de l'installation, la réparation et l'entretien de systèmes de production, de transmission et de distribution de l'énergie.

3. Veuillez aller à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/apprentis/subventions.html> pour de plus amples renseignements.

4. Ces pourcentages diffèrent légèrement des données présentées dans le tableau 2 en raison des catégories de référence qui sont inversées.

5. Dans la présente étude, le niveau de scolarité le plus élevé est fondé sur le « plus haut certificat, diplôme ou grade » et comprend le diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence, le certificat d'apprenti, le diplôme d'études collégiales et le baccalauréat. Aux fins de cette étude, lorsque les gains ou le taux de croissance des gains des diplômés ayant un niveau de scolarité donné sont comparés avec ceux des diplômés ayant un autre niveau de scolarité, les comparaisons sont uniquement fondées sur les niveaux de scolarité visés par l'étude.

6. Renvoie à la classe 15.0404, Instrumentation – technologue/technicien de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) 2016.

7. Renvoie à la classe 46.0303, Monteur de ligne de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) 2016.

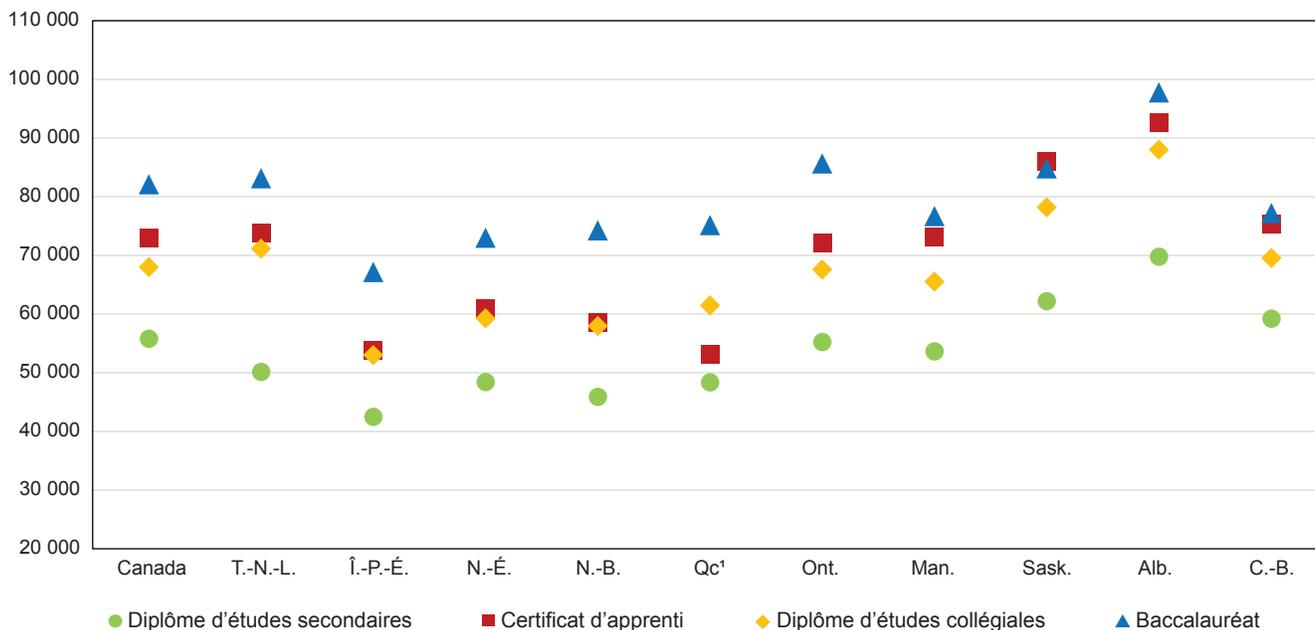
8. Renvoie à la classe 47.0501, Installateur et opérateur de machines fixes de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) 2016.

La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires

Graphique 1a

Gains annuels médians des hommes âgés de 25 à 64 ans ayant travaillé à temps plein pendant toute l'année en tant qu'employés salariés, selon le niveau de scolarité le plus élevé, provinces et Canada, 2015

gains annuels médians (\$)



1. La province de Québec offre des programmes de formation professionnelle et délivre des certificats d'écoles de métiers appelés diplômes d'études professionnelles (DEP) ou, en anglais, *diploma of vocational studies* (DVS).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Les femmes titulaires d'un baccalauréat gagnaient plus que les femmes ayant fait des études collégiales, des études liées aux métiers ou des études secondaires

Contrairement aux hommes, l'obtention d'un certificat d'apprenti ne menait pas à des gains plus élevés chez les femmes (graphique 1b). En fait, les femmes détenant un certificat d'apprenti gagnaient 12 % de moins que les femmes dont le titre scolaire le plus élevé était un diplôme d'études secondaires. Les femmes ayant un certificat d'apprenti étaient plus susceptibles que les hommes d'exercer des métiers moins bien rémunérés. Par exemple, près de 3 femmes sur 10 détenant un certificat d'apprenti avaient étudié en « coiffure », et leurs gains médians s'établissaient à 34 319 \$⁹. En revanche, les femmes dont le titre scolaire le plus élevé était un diplôme au niveau du baccalauréat gagnaient considérablement plus que les femmes détenant un diplôme d'études collégiales ou secondaires.

Les bachelnières gagnaient 58 % de plus que les femmes ayant un diplôme d'études secondaires, et 41 % de plus que les femmes ayant un diplôme d'études collégiales. Ainsi, pour les femmes, le fait d'entreprendre des études universitaires est associé à un bon rendement sur le marché du travail, tendance qui a été observée dans l'ensemble du Canada. De plus, les gains des bachelnières en dollars constants se sont accrus de 11 % au cours de la dernière décennie. Ce taux est supérieur au taux de croissance des gains réalisés par les femmes détenant d'autres niveaux de scolarité, de même qu'au taux de croissance de 6 % observé chez les hommes détenant un baccalauréat.

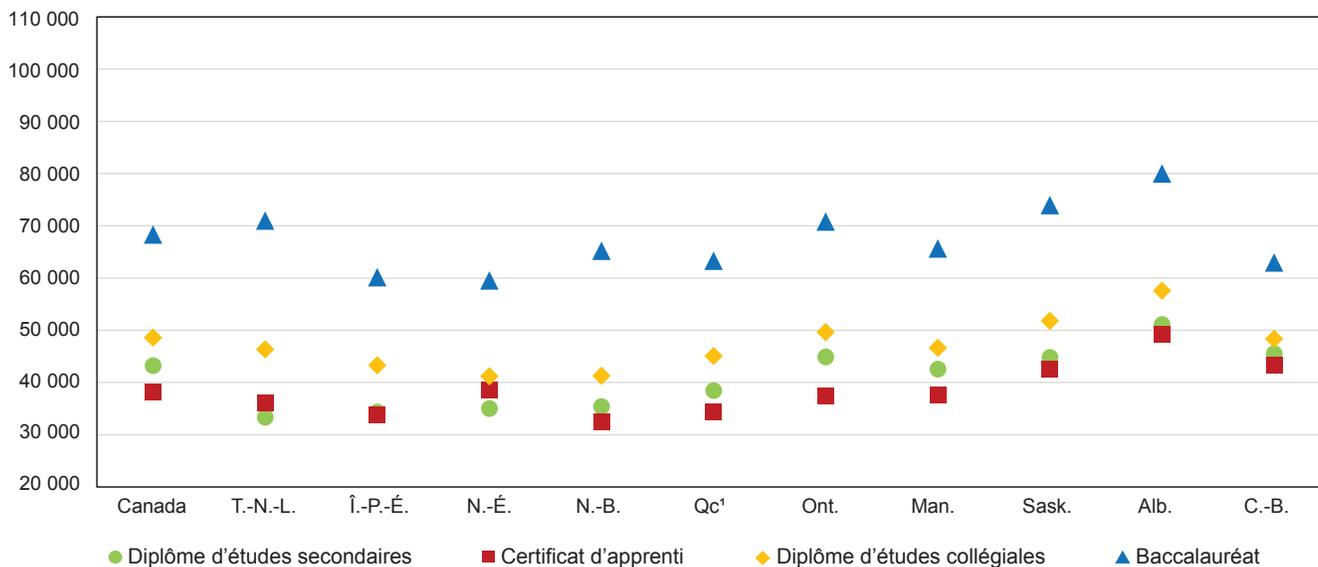
9. Les données du recensement sur les gains ont été dérivées d'après les données fiscales obtenues auprès de l'Agence du revenu du Canada, et les statistiques qui figurent dans le présent article tiennent compte des gains déclarés à cet organisme fédéral par les particuliers dans leur déclaration de revenus.

La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires

Graphique 1b

Gains annuels médians des femmes âgées de 25 à 64 ans ayant travaillé à temps plein pendant toute l'année en tant qu'employées salariées, selon le niveau de scolarité le plus élevé, provinces et Canada, 2015

gains annuels médians (\$)



1. La province de Québec offre des programmes de formation professionnelle et délivre des certificats d'écoles de métiers appelés diplômes d'études professionnelles (DEP) ou, en anglais, *diploma of vocational studies* (DVS).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

En 2015, les femmes gagnaient moins que les hommes dans l'ensemble des niveaux de scolarité et des provinces et territoires, à l'exception du Nunavut, où les gains des femmes ayant un diplôme d'études secondaires comme niveau le plus élevé étaient semblables à ceux de leurs homologues masculins (tableau 1).

Des études ont démontré que plusieurs facteurs contribuent à cet écart entre les sexes au chapitre des gains¹⁰, y compris les divergences quant aux domaines d'études dans lesquels les femmes et les hommes ont obtenu leur diplôme. Par exemple, au niveau collégial, les femmes sont plus susceptibles d'étudier dans des domaines à rémunération peu élevée, comme la classe « adjoint administratif et secrétariat », tandis que les hommes sont plus susceptibles d'étudier dans des domaines à rémunération élevée tels que les « technologies du génie ». Toutefois, les divergences quant aux domaines d'études ne sont qu'un des facteurs qui contribuent à cet écart, les hommes ayant encore tendance à gagner plus que les femmes pour un domaine d'études et un niveau de scolarité comparables¹¹.

10. Certains des facteurs qui peuvent expliquer en partie l'écart entre les hommes et les femmes au chapitre des gains comprennent le domaine d'études, la profession, l'industrie, l'expérience de travail acquise et le nombre d'heures de travail par semaine. Toutefois, même lorsque tous ces facteurs sont pris en considération, une part de l'écart entre les sexes au chapitre des gains demeure inexpliquée. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez vous reporter notamment aux travaux de Baker et Drolet (2010) et de Gunderson (2006).

11. Selon l'article intitulé *Est-ce que le domaine d'études influence les gains chez les jeunes titulaires d'un baccalauréat?* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016023/98-200-x2016023-fra.cfm>), les jeunes femmes âgées de 25 à 34 ans qui ont fait leurs études au Canada, qui détiennent un baccalauréat en « génie » et qui avaient travaillé à temps plein pendant toute l'année en tant qu'employées salariées gagnaient 96 % du salaire de leurs homologues masculins. Le ratio d'uniformité salariale entre les sexes était plus faible chez les titulaires d'un certificat d'apprenti, où, dans l'ensemble, les femmes gagnaient 52 % du salaire des hommes. Même si les femmes titulaires d'un certificat d'apprenti étaient grandement concentrées dans des domaines moins payants tels que la « coiffure », elles gagnaient aussi moins que leurs homologues masculins pour un même programme. Par exemple, les femmes qui ont suivi leur formation d'apprentie pour devenir électriciennes gagnaient 82 % du salaire de leurs homologues masculins. Ce pourcentage était encore plus faible dans d'autres métiers d'apprentis courants tels que la « soudure » (67 %) et la « charpenterie » (65 %).

Parmi l'ensemble des provinces, les travailleurs de l'Alberta touchaient les gains les plus élevés à tous les niveaux de scolarité

Les gains des femmes et des hommes sont influencés non seulement par le niveau de scolarité et le choix du programme d'études, mais aussi par le lieu de travail de la personne et la situation économique qui prévaut à ce moment. En Alberta, les hommes et les femmes touchaient des gains annuels plus élevés que les travailleurs des autres provinces en 2015, et ce, à tous les niveaux de scolarité. Cette situation est probablement attribuable à l'augmentation des prix du pétrole au cours de la période de 2002 à 2014, qui a contribué à la hausse de l'investissement et de la production dans le secteur pétrolier et gazier de la province, et a mené à une croissance subséquente de la demande de main-d'œuvre, en particulier dans les métiers spécialisés.

Compte tenu de cette forte demande, les gains des hommes dans les métiers spécialisés étaient particulièrement élevés en Alberta en 2015 : les gains des hommes ayant un certificat d'apprenti en Alberta s'approchaient de ceux des bacheliers dans la province, et dépassaient ceux des bacheliers dans les autres provinces. Toutefois, compte tenu de la baisse des prix du pétrole qui s'est amorcée en septembre 2014, la situation pourrait avoir changé depuis les résultats du recensement. D'autres données de Statistique Canada sur le travail révèlent que, parallèlement à cette baisse des prix du pétrole, l'emploi et les gains ont connu des baisses en Alberta dans la majorité des secteurs en 2016¹².

En Saskatchewan, les hommes détenant un certificat d'apprenti gagnaient plus que ceux ayant un baccalauréat

En 2015, ce n'est pas qu'en Alberta que les hommes détenant un certificat d'apprenti touchaient des gains élevés. En effet, en Saskatchewan, les hommes détenant un certificat d'apprenti touchaient des gains médians supérieurs à ceux des hommes ayant un diplôme au niveau du baccalauréat dans la province (graphique 1a). En dollars constants, les gains des hommes ayant un certificat d'apprenti ont connu une hausse de 42 % en Saskatchewan de 2005 à 2015, ce qui constitue le taux de croissance le plus élevé observé chez les hommes et les femmes de tous les niveaux de scolarité¹³ dans l'ensemble des provinces. Le deuxième taux de croissance des gains en importance parmi les provinces, soit 31 %, a été observé chez les hommes ayant un diplôme d'études collégiales en Saskatchewan. Suivaient les hommes détenant un certificat d'apprenti à Terre-Neuve-et-Labrador, dont les gains ont crû de 30 % au cours de cette période.

Ces gains particulièrement élevés pourraient découler de la demande accrue de travailleurs dans les métiers spécialisés, laquelle est probablement attribuable au boom pétrolier qui a marqué la décennie précédant le recensement. À l'instar de l'Alberta, il est possible que la situation ait changé en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador depuis les résultats du recensement.

12. BOURBEAU, E., et A. FIELDS. 2017. *Bilan annuel du marché du travail, 2016*, Statistiques sur le travail : Documents de recherche.

13. Dans la présente étude, le niveau de scolarité le plus élevé est fondé sur le « plus haut certificat, diplôme ou grade » et comprend le diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence, le certificat d'apprenti, le diplôme d'études collégiales et le baccalauréat. Aux fins de cette étude, lorsque les gains ou le taux de croissance des gains des diplômés ayant un niveau de scolarité donné sont comparés avec ceux des diplômés ayant un autre niveau de scolarité, les comparaisons sont uniquement fondées sur les niveaux de scolarité visés par l'étude.

La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires

Les femmes diplômées du baccalauréat gagnaient plus dans les provinces riches en pétrole de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador que dans les autres provinces

Le boom pétrolier de la décennie précédant le recensement n'a pas seulement avantagé les hommes dans les métiers spécialisés; les femmes diplômées du baccalauréat touchaient aussi des gains plus élevés dans les provinces pétrolières. En effet, parmi l'ensemble des provinces, les gains des bachelières étaient les plus élevés en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador. Outre ces trois provinces riches en pétrole, l'Ontario est la seule province où les gains médians des bachelières dépassaient les 70 000 \$.

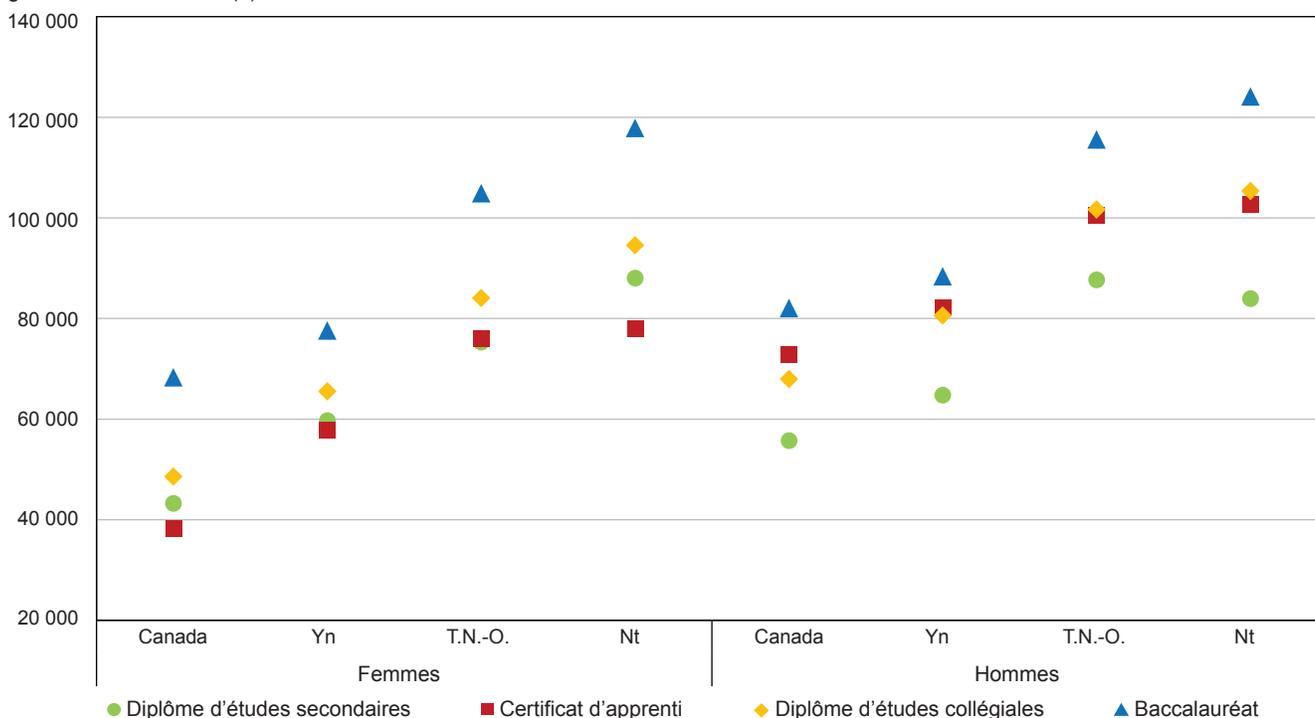
Les femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires au Nunavut gagnaient davantage que les femmes ayant un baccalauréat dans l'ensemble des provinces

Au Nunavut, les femmes dont le niveau de scolarité le plus élevé était un diplôme d'études secondaires gagnaient davantage que les femmes dont le niveau le plus élevé était le baccalauréat dans l'ensemble des provinces ainsi qu'au Yukon. Parmi les hommes et les femmes de tous les niveaux de scolarité, les travailleurs du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest touchaient des gains plus élevés que les travailleurs dans les provinces, et cela était particulièrement le cas chez les femmes au Nunavut. Au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, les gains des travailleurs sont souvent plus élevés afin de compenser l'isolement associé au travail dans des régions éloignées et le coût de la vie plus élevé dans ces régions. Ces « indemnités de travail dans le Nord » sont particulièrement courantes chez les travailleurs du secteur public, dont la proportion parmi les personnes occupées au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest est considérablement plus élevée que celle observée dans les provinces.

Graphique 2

Gains annuels médians des femmes et des hommes âgés de 25 à 64 ans ayant travaillé à temps plein pendant toute l'année en tant qu'employés salariés, selon le niveau de scolarité le plus élevé, territoires et Canada, 2015

gains annuels médians (\$)



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires

Tableau 1

Gains annuels médians des femmes et des hommes âgés de 25 à 64 ans ayant travaillé à temps plein pendant toute l'année en tant qu'employés salariés, selon le niveau de scolarité le plus élevé et la province ou le territoire, 2015

Plus haut certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires	Certificat d'apprenti	Diplôme d'études collégiales	Baccalauréat
	dollars			
Femmes				
Canada	43 254	38 230	48 599	68 342
Terre-Neuve-et-Labrador	33 382	36 031	46 358	70 994
Île-du-Prince-Édouard	34 391	33 784	43 332	60 157
Nouvelle-Écosse	35 025	38 547	41 188	59 551
Nouveau-Brunswick	35 434	32 516	41 312	65 219
Québec ¹	38 487	34 436	45 081	63 305
Ontario	44 928	37 510	49 649	70 832
Manitoba	42 596	37 560	46 646	65 647
Saskatchewan	44 820	42 571	51 820	73 996
Alberta	51 169	49 305	57 580	80 054
Colombie-Britannique	45 563	43 327	48 353	62 985
Yukon	59 706	57 910	65 552	77 605
Territoires du Nord-Ouest	75 322	76 044	84 075	104 929
Nunavut	88 064	78 080	94 571	117 888
Hommes				
Canada	55 774	72 955	67 965	82 082
Terre-Neuve-et-Labrador	50 121	73 800	71 088	83 115
Île-du-Prince-Édouard	42 454	53 829	52 992	67 149
Nouvelle-Écosse	48 401	60 943	59 236	72 962
Nouveau-Brunswick	45 895	58 631	57 922	74 252
Québec ¹	48 344	53 177	61 450	75 107
Ontario	55 216	72 135	67 576	85 645
Manitoba	53 615	73 086	65 524	76 677
Saskatchewan	62 199	86 059	78 176	84 825
Alberta	69 774	92 580	87 983	97 733
Colombie-Britannique	59 180	75 344	69 513	77 168
Yukon	64 789	82 125	80 595	88 387
Territoires du Nord-Ouest	87 721	100 531	101 668	115 579
Nunavut	83 968	102 656	105 344	124 160

1. La province de Québec offre des programmes de formation professionnelle et délivre des certificats d'écoles de métiers appelés diplômes d'études professionnelles (DEP) ou, en anglais, *diploma of vocational studies* (DVS).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires

Tableau 2

Avantages au chapitre des gains associés à l'obtention d'un certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire chez les femmes et les hommes âgés de 25 à 64 ans ayant travaillé à temps plein pendant toute l'année en tant qu'employés salariés, selon le niveau de scolarité le plus élevé et la province ou le territoire, 2015

Plus haut certificat, diplôme ou grade	Par rapport au diplôme d'études secondaires			Par rapport au certificat d'apprenti		Par rapport au diplôme d'études collégiales
	Certificat d'apprenti	Diplôme d'études collégiales	Baccalauréat	Diplôme d'études collégiales	Baccalauréat	Baccalauréat
	pourcentage					
Femmes						
Canada	-11,6	12,4	58,0	27,1	78,8	40,6
Terre-Neuve-et-Labrador	7,9	38,9	112,7	28,7	97,0	53,1
Île-du-Prince-Édouard	-1,8	26,0	74,9	28,3	78,1	38,8
Nouvelle-Écosse	10,1	17,6	70,0	6,9	54,5	44,6
Nouveau-Brunswick	-8,2	16,6	84,1	27,1	100,6	57,9
Québec ¹	-10,5	17,1	64,5	30,9	83,8	40,4
Ontario	-16,5	10,5	57,7	32,4	88,8	42,7
Manitoba	-11,8	9,5	54,1	24,2	74,8	40,7
Saskatchewan	-5,0	15,6	65,1	21,7	73,8	42,8
Alberta	-3,6	12,5	56,5	16,8	62,4	39,0
Colombie-Britannique	-4,9	6,1	38,2	11,6	45,4	30,3
Yukon	-3,0	9,8	30,0	13,2	34,0	18,4
Territoires du Nord-Ouest	1,0	11,6	39,3	10,6	38,0	24,8
Nunavut	-11,3	7,4	33,9	21,1	51,0	24,7
Hommes						
Canada	30,8	21,9	47,2	-6,8	12,5	20,8
Terre-Neuve-et-Labrador	47,2	41,8	65,8	-3,7	12,6	16,9
Île-du-Prince-Édouard	26,8	24,8	58,2	-1,6	24,7	26,7
Nouvelle-Écosse	25,9	22,4	50,7	-2,8	19,7	23,2
Nouveau-Brunswick	27,8	26,2	61,8	-1,2	26,6	28,2
Québec ¹	10,0	27,1	55,4	15,6	41,2	22,2
Ontario	30,6	22,4	55,1	-6,3	18,7	26,7
Manitoba	36,3	22,2	43,0	-10,3	4,9	17,0
Saskatchewan	38,4	25,7	36,4	-9,2	-1,4	8,5
Alberta	32,7	26,1	40,1	-5,0	5,6	11,1
Colombie-Britannique	27,3	17,5	30,4	-7,7	2,4	11,0
Yukon	26,8	24,4	36,4	-1,9	7,6	9,7
Territoires du Nord-Ouest	14,6	15,9	31,8	1,1	15,0	13,7
Nunavut	22,3	25,5	47,9	2,6	20,9	17,9

1. La province de Québec offre des programmes de formation professionnelle et délivre des certificats d'écoles de métiers appelés diplômes d'études professionnelles (DEP) ou, en anglais, *diploma of vocational studies* (DVS).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires

Sources des données, méthodes et définitions

Sources des données

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse proviennent du Recensement de la population de 2016. Des informations additionnelles sur le recensement se trouvent dans le [Guide du Recensement de la population, 2016](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm) (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm>), n° 98-304-X au catalogue.

Des renseignements précis sur la qualité et la comparabilité des données du recensement sur la scolarité se trouvent dans le [Guide de référence sur la scolarité, Recensement de la population, 2016](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/013/98-500-x2016013-fra.cfm) (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/013/98-500-x2016013-fra.cfm>), n° 98-500-X2016013 au catalogue de Statistique Canada.

Méthodes

L'univers de la présente étude comprend à la fois les personnes nées au Canada et les immigrants âgés de 25 à 64 ans qui ont obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade au Canada. Parmi les personnes dont le plus haut certificat, diplôme ou grade est un diplôme d'études secondaires, le groupe des immigrants est formé des personnes qui ont immigré au Canada alors qu'elles étaient âgées d'au plus 15 ans. Selon les données du Recensement de 2016, les hommes et les femmes immigrants âgés de 25 à 64 ans qui ont fait leurs études au Canada et qui détiennent un diplôme au niveau du baccalauréat (en tant que niveau de scolarité le plus élevé) gagnaient en général moins (7 % chez les hommes et 6 % chez les femmes) que leurs homologues nés au Canada. Malgré cet écart, les tendances selon le domaine d'études présentées dans cet article ne changent pas lorsqu'on y inclut les immigrants ayant étudié au Canada.

Dans le présent rapport, le plus haut certificat, diplôme ou grade comprend uniquement le diplôme d'études secondaires, le certificat d'apprenti, le diplôme d'études collégiales et le baccalauréat. Le présent article est axé sur les personnes détenant un certificat, un diplôme ou un grade au niveau du baccalauréat ou à un niveau inférieur, et exclut les personnes ayant des grades associés à des gains élevés tels que les grades en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire et en optométrie. Les études en « pharmacie » (code 51.2001 de la CPE 2016) et en « droit » (code 22.0101 de la CPE 2016) au niveau du baccalauréat sont également exclues de l'analyse, puisque contrairement aux autres programmes comparés dans l'analyse, ces programmes ne sont pas des programmes de premier cycle. Pour en savoir plus sur le « plus haut certificat, diplôme ou grade », veuillez vous reporter au [Dictionnaire, Recensement de la population, 2016](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm) (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>), n° 98-301-X au catalogue.

Ce rapport inclut uniquement les gains médians des employés salariés qui ont travaillé à temps plein pendant toute l'année (c.-à-d. au moins 30 heures de travail par semaine, 49 semaines pendant l'année) en 2015 afin de faciliter les comparaisons entre les différents groupes à l'étude, et exclut par conséquent les personnes qui étaient des travailleurs autonomes au cours de cette période. Parmi les hommes et les femmes qui ont fait leurs études au Canada, la proportion de ceux qui ont travaillé à temps plein pendant toute l'année variait selon le niveau de scolarité et le sexe. Par exemple, les hommes et les femmes détenant un baccalauréat étaient plus susceptibles d'avoir travaillé à temps plein pendant toute l'année en 2015 (63,9 % chez les hommes et 51,5 % chez les femmes) que les hommes et les femmes ayant un autre niveau de scolarité. La proportion de travailleurs autonomes par opposition à celle des employés salariés varie aussi selon le niveau de scolarité et le sexe. Par exemple, les femmes détenant un certificat d'apprenti étaient plus susceptibles de travailler à leur compte (16,7 %) que l'ensemble des femmes (7,1 %). Chez les hommes, l'écart n'était pas aussi prononcé : 14,9 % des hommes détenant un certificat d'apprenti étaient des travailleurs autonomes, comparativement à 11,7 % de l'ensemble des hommes.

La structure par âge des groupes de scolarité analysés dans ce rapport présente des écarts. Toutefois, au moment où l'analyse a été effectuée, après la prise en compte des écarts au chapitre de l'âge entre ces groupes de scolarité, les résultats globaux demeuraient les mêmes.

La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires

Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors du Recensement de 2016, on applique une méthode aux données qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire, les chiffres et les pourcentages peuvent varier légèrement d'un produit du recensement à un autre, comme les documents analytiques, les faits saillants en tableaux et les tableaux de données.

Définitions

Plus haut certificat, diplôme ou grade : Dans le présent document, tous les titres mentionnés constituent le plus haut certificat, diplôme ou grade. Par exemple, les diplômés du baccalauréat comprennent les personnes qui détiennent un diplôme au niveau du baccalauréat uniquement et excluent celles qui ont une maîtrise ou un doctorat.

Diplôme d'études secondaires : Il s'agit du « diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence », qui comprend les personnes qui détiennent un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence, mais qui ne détiennent pas de certificat, de diplôme ou de grade postsecondaire. Dans ce document, le terme abrégé « diplôme d'études secondaires » inclut les personnes qui détiennent une attestation d'équivalence d'un diplôme d'études secondaires. La Batterie générale de tests d'aptitudes (BGTA) et un programme de formation de base des adultes (FBA) constituent des exemples d'attestation d'équivalence d'un diplôme d'études secondaires.

Certificat d'apprenti ou certificat de qualification professionnelle : Ces termes comprennent les personnes qui ont obtenu un certificat, un diplôme ou un titre équivalent dans un métier spécialisé, habituellement au terme d'une combinaison de formation en salle de classe et d'apprentissage en cours d'emploi. Cette catégorie inclut également les personnes qui ont obtenu un certificat de compagnon dans un métier après avoir réussi l'examen pour obtenir un certificat de qualification (avec ou sans période d'apprentissage), ainsi que les personnes ayant des qualifications dans un métier qui sont supérieures à celles d'un niveau de préemploi ou d'apprenti à un niveau d'entrée.

Diplôme d'études collégiales : Cette catégorie comprend les certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep (collège d'enseignement général et professionnel au Québec) ou d'un autre établissement non universitaire décernés par un collège communautaire, un cégep (formation générale ou technique), un institut de technologie, une école de sciences infirmières, une école de commerce privée, une école de métiers privée ou publique, ou une école de formation professionnelle. Cette catégorie inclut également les certificats en enseignement et en sciences infirmières décernés par un ministère provincial de l'éducation, à l'exception des attestations en enseignement ou en sciences infirmières acquises dans des facultés d'éducation ou de sciences infirmières affiliées à une université.

Baccalauréat : Cette catégorie comprend les personnes qui ont obtenu un baccalauréat décerné par un établissement conférant des grades (comme un collège ou une université), et qui n'ont pas obtenu de grade, de certificat ou de diplôme de niveau supérieur. Elle inclut, par exemple, le baccalauréat ès arts et le baccalauréat ès sciences.

Gains : Aux fins du présent rapport, les [salaires, traitements et commissions](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop128-fra.cfm) (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop128-fra.cfm>) ont été utilisés pour mesurer les gains. Ce concept inclut les salaires et traitements bruts avant les retenues. Sont également compris d'autres revenus tels que les pourboires, les commissions et les gratifications en argent associés à un emploi rémunéré.

La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires

Médiane : Le salaire médian d'un groupe donné est le montant qui divise en deux la répartition du revenu de ce groupe, c'est-à-dire que les salaires de la moitié des unités du groupe sont en deçà de la médiane, tandis que les salaires de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des variables utilisées dans le cadre du recensement, veuillez consulter le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>), n° 98-301-X au catalogue.

Renseignements supplémentaires

Des analyses supplémentaires sur la scolarité se trouvent dans l'article du *Quotidien* (<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/171129/dq171129a-fra.htm>) du 29 novembre 2017 et dans les articles du Recensement en bref intitulés *Est-ce que le domaine d'études influence les gains chez les jeunes titulaires d'un baccalauréat?* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016023/98-200-x2016023-fra.cfm>), n° 98-200-X2016023 au catalogue, et *Les jeunes titulaires d'un baccalauréat trouvent-ils des emplois qui correspondent à leur domaine d'études?* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016025/98-200-x2016025-fra.cfm>), n° 98-200-X2016025 au catalogue.

Des renseignements supplémentaires sur la scolarité se trouvent dans les *Faits saillants en tableaux* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hit-fst/edu-sco/index-fra.cfm>), n° 98-402-X2016010 au catalogue; dans les *Tableaux de données* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Lp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=0&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=123&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>), n°s 98-400-X2016204 et 98-400-X2016240 à 98-400-X2016280; dans le *Profil du recensement* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>), n° 98-316-X2016001 au catalogue; dans la *Série « Perspective géographique »* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Index-fra.cfm>), n° 98-404-X2016001 au catalogue.

Des *cartes thématiques* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/geo/map-carte/ref/thematic-thematiques/edu-sco/thematic-thematiques-fra.cfm>) portant sur ce sujet sont également offertes pour le Canada selon les divisions de recensement.

Une infographie intitulée *Portrait de la scolarité au Canada* (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-627-m/11-627-m2017036-fra.htm>) illustre aussi quelques faits saillants sur la scolarité au Canada.

Pour obtenir des détails au sujet des concepts, des définitions et des variables utilisés dans le cadre du Recensement de la population de 2016, veuillez consulter le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>), n° 98-301-X au catalogue.

En plus des taux de réponse et d'autres renseignements relatifs à la qualité des données, le *Guide du Recensement de la population, 2016* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm>), n° 98-304-X au catalogue, présente un aperçu des diverses étapes liées au recensement, y compris la détermination du contenu, le plan d'échantillonnage, la collecte, le traitement des données, l'évaluation de la qualité des données, les règles de confidentialité ainsi que la diffusion.

Remerciements

Ce rapport a été élaboré par John Zhao, Sarah Jane Ferguson, Heather Dryburgh, Carlos Rodriguez et Laura Gibson de la Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada, avec l'apport d'autres membres de cette division, et la collaboration du personnel du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division des opérations du recensement, et de la Direction des communications et de la diffusion.